

2022-2023

Renouvellement du CAQ

Vous devez effectivement renouveler votre CAQ avant de faire votre demande de permis d'études.

Vous avez déjà déposé votre rapport, votre mémoire ou votre thèse, vous êtes donc en évaluation de recherche.

Au niveau académique, vous avez à fournir les documents **originaux** suivants :

- Attestation Évalrec;
- Attestation tableau;
- Relevé de notes;

Vous pouvez vous procurer ces trois (3) documents en les commandant au Registrariat. Voir les [instructions pour la commande en ligne](#).

Dès la réception en ligne de l'« Avis favorable d'octroi de votre CAQ », vous pouvez faire votre demande de permis d'études. Les documents à joindre sont sensiblement les mêmes.

Vous pouvez également effectuer une demande pour une estimation de vos droits de scolarité pour la prochaine année aux Comptes étudiants de l'UQAM en écrivant à l'adresse comptes.etudiants@uqam.ca.

L'équipe de soutien aux étudiantes et étudiants internationaux

Service des relations internationales et diplomatiques

sei@uqam.ca

514 987-3135

Local AB-4200

<http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger>